



BERNADETTE CESARI
NOTAIRE SARTÈNE

COLLABORATEURS

LAURA-MARIA MARTINI

Notaire Assistant

LISANDRA COLOMBANI

Notaire Stagiaire

AURÉLIA DE ZUTTER

Clerc de Notaire

HINANO SAMPIERI

Clerc de Notaire

ILHAM KARKI

Clerc de Notaire

COMPTABILITE

CHRISTINE DEROSAS

FORMALITES / SECRETARIAT

VÉRONIQUE MEREU

PÔLES DE COMPÉTENCES

FAMILLE

PATRIMOINE

IMMOBILIER

RURAL

ENTREPRISES

1 Av. Hyacinthe Quilichini
20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE
04.95.77.02.19

TÉLÉCOPIE
04.95.77.16.96

COURRIEL
office-cesari@notaires.fr

SITE INTERNET
cesari-sartene.notaires.fr

CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE
DEPARTEMENTALE
CORSE DU SUD
2 CRS GRANDVAL
20000 AJACCIO

Sartène, le 11 décembre 2019

Dossier suivi par
Hinano SAMPIERI
Courrier: office-cesari@notaires.fr

Succession MONDOLONI Jean Dominique DOSSIER 202590

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, et sur le site de la préfecture, TROIS MOIS DURANT, l'avis de création de titre de propriété concernant UN BIEN appartenant à :

Monsieur MONDOLONI Jean Dominique, retraité, époux de Mme CASANOVA Marie Blanche, né à 20113 OLMETO le 01 janvier 1912, décédé à AJACCIO le 13 octobre 1993.

Je vous prie de transmettre au service de la préfecture notre adresse e-mail : office-cesari@notaire.fr, afin que l'avis de réception de l'avis de prescription nous soit transmis.

Votre bien dévoué.

P/ Maître Bernadette CESARI



Membre d'une association agréée. Étude fermée le Samedi

Détenteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA

IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 7981 M35 - BIC : CDCG FR PP XXX

*Noi sommes à vos côtés pour accompagner vos projets
Semu à fiancu à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita*

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE.

**ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),
1 Av. Hyacinthe Quilichini.
Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96**

**Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public,
Notaire à SARTENE (20100), le 10 décembre 2019. Il a été constaté la qualité
de propriétaire du bien ci-après désigné, de la personne suivante :**

Monsieur MONDOLONI Jean Dominique, retraité, époux de Mme
CASANOVA Marie Blanche, né à 20113 OLMETO le 01 janvier 1912, décédé à
AJACCIO le 13 octobre 1993.

A ETE DECLARE PROPRIETAIRE du bien ci-après.

Commune de SOLLACARO (Corse du Sud).

- Une parcelle lieudit CASANOVA section C N° 596 de 120 m2.

Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 6 mars 2017 :

***« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse
et constate une possession répondant aux conditions de la prescription
acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.***

***Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière
des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au
service de la publicité foncière ».***

**POUR AVIS Me CESARI, Notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la
C.T.C.)**